



ARS LAQUENEXY



Bulletin Municipal 2016

SOMMAIRE

- 02 **Hommage à Charles Klein**
2^e adjoint décédé

- Mot du Maire**

- 03 **Travaux dans le village:**
 - États des travaux
 - Extinction éclairage public
 - Acquisition d'un nouveau véhicule communal
 - Débroussaillage

- 05 **État - recensement - urbanisme**

- 07 **Foyer rural**

- 09 **Foot**

- 12 **Stationnement des gens du voyage**
Aire de grand passage

- 14 **Saint-Nicolas**

- 15 **Repas des séniors**

- 16 **Les écoles**
Le périscolaire

- 18 **Graphes, street'art**

- 19 **Le relais : dépôt de vêtements**

- 20 **Mettis**

- 22 **Jeux et recettes**

Comité de rédaction :

M. le Maire, les Adjoints et
la Commission Information.



Pour plus d'informations
www.ars-laquenexy.fr

Éditorial 2016

Meilleurs Vœux

Avant toute chose, je voudrais dédier cette édition de notre bulletin municipal à notre collègue Charles KLEIN, 2^eme adjoint au Maire, trop tôt disparu et arraché à l'affection des siens en novembre 2015. Nous garderons de lui le souvenir d'un collaborateur efficace, investi dévoué et loyal, doté d'un sens de l'amitié affirmé et jamais démenti...

2015, année ô combien traumatisante à bien d'autres égards comme chacun sait, vient de s'achever. Cette année restera tristement mémorable et marquera probablement notre histoire. C'est dans cette ambiance propice à la morosité que se sont déroulées les fêtes de fin d'année qui, pour beaucoup d'entre nous, n'auront pas eu leur saveur habituelle... Il paraît bien difficile en effet, dans de telles circonstances, d'envisager l'avenir avec confiance... Que nous réserve 2016 ?... peut s'interroger, en toute légitimité, chacun d'entre nous... Dans un tel contexte, je pense qu'il est important de ne pas perdre de vue les valeurs fondatrices de notre démocratie républicaine et de résister au sentiment de peur, voire de catastrophisme générés par tous ces événements propices à semer le doute dans nos esprits... Plus que jamais nous devons nous serrer les coudes et faire preuve de solidarité, envers et contre tout... Cette dernière doit se manifester aussi face à la restriction des ressources des collectivités qui se poursuit ayant pour effet de réduire notre capacité à mener les projets communaux au rythme où nous le souhaiterions... Sachez que cela ne dément en rien notre volonté de les réaliser, dans l'intérêt de tous...

Au niveau intercommunal également, nous poursuivrons le travail d'accompagnement des projets engagés et dont la réflexion est en cours (la conteneurisation, la mutualisation, le passage en communauté urbaine...). Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement de ces dossiers au fil de l'année... Ceci, bien sûr, comme nous l'avons constaté en 2015, ne nous met pas à l'abri de « dossiers- surprises » qu'il nous faudra traiter en cours d'année, le cas échéant. Nous le ferons, bien entendu comme toujours, avec le souci de l'intérêt général...

C'est donc avec énergie et conviction et en restant résolument optimiste que toute l'équipe municipale, solidaire, s'associe à moi en ce début d'année 2016 pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite à vous et vos proches...

Jean-François SCHMITT

Maire d'Ars-Laquenexy

Travaux dans le village

État des travaux



2015 aura été l'occasion de réaliser de nombreux travaux afin d'améliorer notre cadre de vie. Nous distinguerons donc trois catégories :

1) Les travaux déjà réalisés :

- Deux clôtures ont été posées, l'une pour sécuriser l'accès à l'école maternelle et l'autre pour protéger les installations de Haganis rue des Potires. Montant TTC : 15.722,40 €

- Route d'Aubigny : Pose d'un collecteur permettant la séparation des eaux usées et des eaux pluviales. Montant des travaux 64 400 HT financés conjointement par Haganis et Metz Métropole.

- Route d'Aubigny : Changement de l'abri et mise aux normes d'accessibilité de l'arrêt de bus du réseau Le Met'. Financé par Metz Métropole



2) Les travaux en cours :

L'intervention d'Haganis route d'Aubigny, a engendré un projet de l'URM. Dans le cadre du renforcement de son réseau électrique celle-ci a décidé de supprimer la ligne aérienne qui relie le transformateur du Parc de la baronne à celui de la rue des Romains et de renforcer la puissance des transformateurs situés rue des Romains et rue du Saulcy. Celui de la rue de Vallière sera supprimé.

Des travaux de raccordement ont été entrepris rue de la Vallières, route d'Aubigny, rue Principale vers la sortie du village en direction de Laquenexy et Parc de la Baronne.

Profitant de ces ouvertures des trottoirs et chaussées, la commune enfouit ses réseaux secs, modernise son éclairage public conformément à la législation en vigueur sur les économies d'énergie.

- Montant total du marché de travaux : 146 336 € HT (route d'Aubigny)+ 84 686 € HT (rue Principale + La Vallières) = 231 022 € HT

- Bureau d'étude : 12 250,98 € HT

- Subvention FACÉ : 61 200€ HT

- Subvention URM : 23 500€ HT

- Subvention Orange : 840€ HT



- Terrain de Football : Après son occupation illégale et sa détérioration par les gens du voyage, le terrain de football va être dés herbé, décompacté, reprofilé et réensemencé. En raison de ces travaux et aussi de la météo, il sera impraticable pour une bonne partie de la saison. Le montant de cette rénovation s'élève à 17 699,52€ TTC

3) Les travaux à venir

- Création d'une aire de jeux pour les jeunes enfants, proche du parking de l'ancienne mairie et création d'un city stade et aménagement d'une aire de stationnement sur le plateau sportif actuel. Coût global estimé 170.397 € TTC

- Sécurisation de la salle des fêtes, des installations sportives et de loisirs par la pose de glissières, clôture rigide, portique, portails et portillons, afin d'éviter tout nouvel envahissement de nos infrastructures. Le coût estimé 51 613 € HT TTC .

La réalisation de ces travaux est conditionnée par l'obtention des subventions sollicitées auprès du Département, de la Ligue de Lorraine de Football et des réserves parlementaires.



La vie du village

Obscure clarté

Depuis quelques mois maintenant l'éclairage public est éteint de 0H45 à 5H15. Cette extinction nocturne permet de réaliser d'une part une économie annuelle de 4700 € et d'autre part de contribuer activement à diminuer la pollution lumineuse qui perturbe la biodiversité



Acquisition d'un nouveau véhicule communal

Vous l'avez certainement remarqué, un nouveau véhicule remplace le camion plateau de la commune devenu inutilisable. Ainsi, nous avons opté pour un utilitaire plus polyvalent et plus économique en carburant et à l'achat, en accompagnement d'une remorque de grande dimension destinée à transporter des charges lourdes ou encombrantes. Le camion est mort, vive l'utilitaire !



État civil



Mariages

2015

Le 27 juin ALTMAYER Mike
STEFFEN Laura

Le 4 juillet MOSQUET William
SCHEPLER Claude



Naissances

2015

Le 26 mars RITLENG Timéo
Le 28 mars VERY BRAUER Joyce
Le 24 décembre PETITCOLAS Juliette



Décès

2015

Le 2 janvier GAUCHET Hélène	Le 11 mars LION Camille
Le 4 février FIORAVANTI Joseph	Le 30 mai ESTRABAUT Richard
1 038 décès ont été dressés par notre service d'État Civil.	Le 5 novembre KLEIN Charles



Lors du conseil municipal du 28 janvier 2016, Raymond GOBERT a été élu 2^e adjoint au Maire.

Infos pratiques

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi – Mardi et Jeudi de 15 h à 18 h
Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h
Vendredi de 10 h à 12 h

Tél. : 03.87.38.21.36
Mél. : mairie.ars.laquenexy@wanadoo.fr



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET COLLECTE SELECTIVE

Ont lieu le lundi matin.
Sortir les sacs la veille après 20 heures
ou
le matin même avant 6 heures



RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

(maxi 2 mètres de long,
volume limité à 1 m³, maxi 100 kg)

Uniquement sur rendez-vous en téléphonant
au 03.87.20.10.10
du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
et le vendredi de 8 h à 12 h



DECHETTERIE « LA PETITE VOEVRE »

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi de 14 h à 18 h 30
Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 18 h 30
Dimanche de 9 h 30 à 12 h 30



RECENSEMENT CITOYEN ET INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES PAR INTERNET

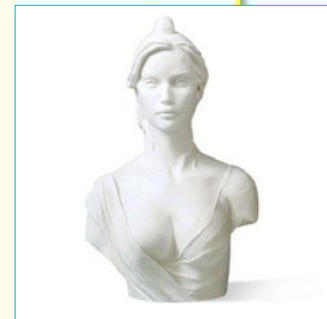
La mairie met désormais à disposition des démarches en ligne.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Elle concerne tout jeune de nationalité française entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant :

- Créer son compte sur www.mon.service-public.fr
- Accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire »

Pièces justificatives à numériser :

- copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- copie du livret de famille



L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.service-public.fr

On peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égérer ! La création est gratuite et le compte sécurisé.

Inscription sur les listes électorales :

Les habitants d'Ars-Laquenexy peuvent à présent demander leur inscription sur les listes électorales par Internet :

Créer son compte sur www.mon.service-public.fr

Accéder à la démarche en ligne « inscription sur les listes électorales »

Pièces justificatives à numériser :

- copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- justificatif de domicile



DECLARATION PREALABLE

ADRESSES	OBJETS
5, rue de la Vieille Croix	Façade
18, rue Louis Godfrin	Abri de jardin
4, rue de la Vieille Croix	Porte d'entrée
4, rue de la Vieille Croix	Toiture
27, rue de la Vieille Croix	Toiture
32, rue Louis Godfrin	Volets
7, route d'Aubigny	Clôture
29, rue Principale	Baie vitrée coulissante
18, rue de la Vieille Croix	Abri de jardin
16, rue du Four à Chaux	Toiture
1, Parc de la Baronne	Clôture
7, route d'Aubigny	Velux
13, rue de la Jonquière	Façade
Le Roussillon	Clôture
Le Roussillon	Toiture
6, rue Louis Godfrin	Fenêtre de toit
Rue Principale / Rue des Romains	Remplacement d'un poste de transformation
30, rue de la Vieille Croix	Façade
41, Parc de la Baronne	Fenêtres

Urbanisme

PERMIS DE
CONSTRUIRE
ET PERMIS
MODIFICATIFS

NÉANT



Pour plus d'informations
www.ars-laquenexy.fr

Le Foyer Rural,

Un lieu de rencontre et de convivialité !

Malgré sa situation aux portes de la ville de Metz et ses nombreuses sollicitations culturelles ou sportives, le village d'Ars-Laquenexy réussit à fédérer bon nombre de ses habitants autour d'un Foyer Rural actif, dynamique et à l'écoute de ses adhérents. Pour la saison passée, vous étiez 180 adhérents à répondre présent lors des activités hebdomadaires et à l'occasion des nombreuses manifestations conviviales et sympathiques.

Pour en citer quelques unes :

- un bus plein pour une sortie au marché de Noël de Colmar
- plus de trente marcheurs autour d'un vin chaud après la marche illuminée d'Ars
- la représentation de la chorale Pop en Scène en mai
- les 4 soirées théâtrales du printemps avec un public conquis
- les puces des doigts de fées en avril, toujours très prisées
- une mémorable journée pêche du 1^{er} mai
- un tournoi de pétanque très animé en juin, suivi de la traditionnelle saint Jean marquée par une grosse affluence

Cette année, toutes les activités sont reparties d'un bon pied :

- | | |
|----------|--|
| Lundi | : Marche de 9 h à 11h 30
(départ devant l'église)
Gym de 18 h 30 à 19 h 30
Théâtre de 20 h à 22 h |
| Mardi | : Club de l'amitié de 14 h à 17 h
Step de 19 h 45 à 20 h 45 |
| Mercredi | : Chorale de 17 h 15 à 18 h 45
Soirée jeux de 20 h à 22 h 30 |
| Jeudi | : Point compté de 13 h 30 à 16 h 30
Yoga de 19 h à 20 h 15 |
| Vendredi | : Pilates de 9 h 30 à 10 h 30
Marqueterie de 14 h à 16 h 30 |



Ambiance festive à la soirée tartes flambées



Dans les rues de Colmar, au marché de Noël



Dédé, tu tires ou tu pointes



Elèves studieuses à la gym

Samedi Nouvelle activité : peinture et dessin de
14 h à 16 h 30 (tous les 15 jours)

Le Foyer Rural est avant tout un lieu de rassemblement, pour se retrouver et passer de bons moments ensemble, en toute convivialité. Tout le monde y est le bienvenu.

Agenda des autres manifestations pour l'année 2015-2016

05/03-12/03-13/03-19/03/2016 4 soirées théâtrales
27/03/2016 Chorale Pop en Scène en représentation
23/04/2016 Puces des couturières
01/05/2016 Rallye du 1er mai
07/05/2016 Sortie à Europapark
18/06/2016 Feu de la Saint Jean

Et d'autres dates à prévoir pour :

Concert de clarinettes à l'église
Tournoi de pétanque
Journée pêche en septembre

La carte du foyer : 11€/an : individuelle et 27 € : familiale, permet de bénéficier de réductions sur les sorties et sur la journée pêche.

Renseignements : Robert MATHIOTTE 03-87-38-26-51.

Et depuis début novembre, le Foyer Rural a mis en place « Le livre Echange ». Vous pouvez déposer, prendre, lire et rapporter des livres qui sont à votre disposition à la bibliothèque du foyer. Ouverture pendant les heures d'activité et tous les mardis de 16 h à 18 h 30.

Le foyer Rural est ouvert à toutes et à tous, les bonnes volontés qui souhaitent rejoindre l'équipe pour participer à l'animation du village seront les bienvenues.

Adresse mail : fral@orange.fr

Et dans cette équipe, Charles, fidèle depuis longtemps nous a quitté bien rapidement.
Ayons une pensée pour lui et pour toute sa famille.



La chorale Pop en Scène en représentation



Les artistes de la marqueterie à l'oeuvre



Les vœux des adhérents dans la convivialité



Notre groupe de marcheurs perdu dans la forêt de Colombey



La JSAL devient JSAL Metz Technopôle, un nouveau nom et un nouveau logo pour de nouvelles trophées

JSAL : Un club qui résiste au temps... et aux envahisseurs...

La JSAL forte de l'expérience de ses éducateurs et de son rayonnement local se maintient face à la concurrence des clubs voisins et continue d'écrire de nouvelles pages de son histoire. Afin de s'adapter toujours au monde footballistique en constante évolution, son nom change et devient Jeunesse Sportive Ars Laquenexy Metz Métropole afin d'afficher clairement son partenariat et ses ambitions. Le club reste une référence dans notre secteur, respecté pour son sérieux et son travail auprès des licenciés. Il continue d'ailleurs d'accueillir lors de ses séances d'entraînement de nombreux élèves des différentes écoles du Technopôle.

L'école de foot se maintient également, ses effectifs restent stables pour cette année avec des équipes dans toutes les catégories sauf en U15 et U17. Néanmoins, grâce au travail effectué par l'ensemble des bénévoles du club, ces deux catégories devraient pouvoir être rapidement réactivées dans les saisons à venir. La structure est désormais sous la houlette et la responsabilité de Laurent KLANCAR qui encadre et organise celle-ci avec l'ensemble de nos éducateurs.

L'impact de cette implication de tous est clairement visible au niveau des seniors où nous pouvons saluer la jeunesse de l'effectif avec pas moins de 60% de joueurs de moins de 23 ans, tous issus de notre école de football. Ils sont dirigés par un nouveau coach, Stéphane Moujon en charge des deux équipes à qui nous tirons au passage un coup de chapeau pour le travail effectué. Au-delà du sport, la bonne humeur et la camaraderie sont de mise avec par exemple l'organisation de soirées Champions League au club-house autour d'un bon repas (et de la traditionnelle boisson mousseuse bue avec modération, souvent préconisée pour ce genre d'évènement).

Enfin, la JSAL Metz Technopôle, va d'un bout à l'autre de la pyramide des âges et est heureuse de proposer une équipe vétérans, dirigée par Djamel BERBACHI. Nos «vieux» jouent pratiquement toutes les semaines, animés par un bon esprit d'équipe et de convivialité.

Maintenant, il y a deux façons de voir le verre, regardons-le d'abord à moitié vide : Comme chacun a pu le constater, nos infrastructures ont été envahies cet été par les gens du voyage ce qui a laissé pas mal de traces pour la saison en cours : le terrain d'honneur n'est plus praticable et est en cours de réfection, le terrain d'entraînement a souffert, différents poteaux de but ont été abîmés voire pliés, enfin, tous les matchs et entraînements doivent se faire au Technopôle.

Voyons maintenant le verre à moitié plein : du fait des travaux sur nos terrains, toutes les équipes de jeunes ont pu trouver une solution de repli en allant s'entraîner sur le terrain synthétique du Technopôle même si cela n'est pas très pratique pour les familles, nous en sommes bien conscients. Cela a été rendu possible grâce à des accords avec la ville de Metz et aux bons rapports entretenus entre M. Jean-François SCHMITT, maire d'Ars-Laquenexy et M. Belkhir BELHADAD, adjoint chargé des sports à Metz. Le club tient à remercier chaleureusement les deux localités pour leur soutien face à la situation d'urgence. Par ailleurs, cet épisode malencontreux va nous permettre de repartir sur une pelouse neuve car la mairie d'Ars-Laquenexy s'est engagée à remettre le terrain honneur en état pour la prochaine saison, nous les



remercions donc également pour cet effort financier.

Bilan de la saison 2014-2015

La JSAL a proposé des résultats très honorables encore cette saison, preuve de la qualité du travail effectué. En effet, dans la catégorie U13, Ars-Laquenexy 2 finit à la quatrième place, et Ars-Laquenexy 1, finissant à la deuxième place, est promu en Excellence ! Un grand bravo aux joueurs et aux éducateurs !

Quant à leurs aînés, les seniors A se maintiennent facilement en division 1 terminant à la sixième place, alors que l'équipe B réussit à sauver sa saison en terminant huitième juste avant les places de relé-gable. Bravo à ces deux équipes, aux encadrants et aux bénévoles (un merci particulier à Jacky) pour leur sportivité et leur abnégation.

La tournée des rubans, quelle belle tradition !

A l'occasion de la fête patronale, la jeunesse du village se mobilisait pour organiser la tournée des rubans. En général, un exploitant agricole mettait à disposition un tracteur et une remorque plateau et les âmes «charitables» offraient les dernières fleurs fraîches de leurs jardins. Le samedi après-midi était consacré à la décoration du char laissant libre cours à l'imagination des plus créatifs...

Le dimanche arrivait enfin. Après un passage à l'église où l'on déposait des fleurs aux pieds du saint paroissial (Saint Lambert à Ars-Laquenexy) toute la troupe se mettait en marche, encadrée par quelques adultes, direction la maison du maire où des fleurs étaient remises à son épouse. Un tout aussi traditionnel pot de l'amitié était offert à tous, jus de fruits pour certains, pour d'autres... le schnaps était souvent à l'honneur. Puis les jeunes entamaient un porte à porte, au son de l'accordéon, durant lequel ils présentaient à chacun «les honneurs de la fête». Ils offraient des petits rubans de couleur qu'ils épinglaient aux revers des vêtements. Ca ne coûtait rien mais rien n'empêchait non plus de donner une petite pièce, un petit billet qui allait tout droit «grossir» les comptes de l'association organisatrice.

Il y a 40 ans, la tournée des rubans durait environ 3 heures. De nos jours, il faut compter presque 5 heures, voire plus pour faire le tour du village. Les choses ont un peu changé..... les décorations du char sont en papier, l'accordéon a été remplacé par un lecteur CD mais la bonne volonté des jeunes est toujours intacte, preuve que le temps passe, les choses évoluent, mais les traditions restent.

Merci de votre accueil chaleureux.

Organigramme des éducateurs et des dirigeants

U6/7/8/9	LEBOUBE Christian KLANCAR Laurent LATRICHE Laetitia MULLER Patrick PAINA Laurent
U11	SPENLEHAUERT Denis FISCHER Nicolas
Sénior	MOUJON Stéphane FONKNECHTEN Didier

U11	LEBOUBE Christian KLANCAR Laurent LATRICHE Laetitia MULLER Patrick PAINA Laurent
Vétérans	BERBACHI Djamel BON Patrice

Organigramme du Comité

Bureau	FONKNECHTEN Didier Président	MULLER Bernard Vice-Président	LION Jacky Vice-Président
	BAUS Jeannine Secrétaire	DEMANGE Christophe Trésorier	Infos & Renseignements Jeannine BAUS (Secrétaire) : 03 87 38 10 34 Laurent KLANCAR (Responsable Ecole de Football) : 06 01 86 10 90
	TRIBOUT Francine Secrétaire Adjointe	DEMANGE Quentin Trésorier Adjoint	

Comité	ANZALONE Nicolas	FONKNECHTEN Stéphane	
	MOUJON Stéphane	JUNG Dominique	KLANCAR Laurent
	TRIBOUT Réginald	BAR Stéphane	LEBOUBE Christian
	FISCHER Nicolas	BOURGUIGNON Christian	MARINHO David

Manifestations 2015-2016



Label Qualité Ecole de Football
Fédération Française de Football

JSAL - Pour que le football reste un jeu et un plaisir

- Soirée dansante : samedi 20 février
- Vide-greniers nocturne : samedi 07 mai
- Stage de l'école de football : avril 2016 dates à définir
- Fête du foot & challenges U11/U13 : week-end du 11/12 juin
- Assemblée générale : 30 juin
- Fête patronale / Vide greniers : week end du 17-18 septembre 2016
- Challenge sixte vétérans « Maurice Tribout » : week end du 17-18 septembre 2016



Stationnement des gens du voyage

L'illusion du recours !

Fin juillet dernier 70 caravanes ont stationné sur nos terrains de sport pendant 2 semaines. Les gens du voyage ont forcé le passage malgré les tentatives de conciliation et d'opposition du maire, forts qu'ils sont du nombre et du volume de leurs véhicules, de leur détermination belliqueuse et sous l'œil étrangement indulgent des gendarmes.

Le bilan est pour le moins attristant :

- Le terrain d'honneur (littéralement damé) est inutilisable pour toute la saison de championnat
- METZ-METROPOLE a dû s'acquitter d'une somme de 1500 euros pour le traitement des ordures ménagères abandonnées sur les lieux
- Des frais importants pour la collectivité et les fournisseurs ont été générés par les branchements sauvages d'eau et d'électricité et par l'assainissement des lieux.

D'autres communes de Metz Métropole (Jury, Peltre, Marly, Ban Saint Martin...) ont connu cet été de semblables envahissements liés au grand rassemblement fin août sur Grostenquin initié par l'association tzigane « Vie et lumière » et validé bien inconséquemment par le gouvernement.

Il existe en effet une législation régissant le stationnement des gens du voyage constituée principalement par la loi Besson de 2000 complétée par Les articles 27, 28, 9 et 9-1 de la loi du 5 mars 2007 .

Succinctement, que prévoient ces lois ?

Loi Besson : essentiellement la mise en place d'un Schéma Départemental d'Accueil des gens du voyage (SDAGV). En Moselle, ce plan a été validé en 2011. Il impose aux communes de plus de 5000 habitants la mise à disposition d'aires d'accueil permanentes et pour le territoire départemental de 4 aires de grand passage (AGP) qui accueillent de mai à octobre des groupes pouvant aller jusqu'à 200 caravanes. La réalisation de ces AGP est laissée à l'initiative des EPCI (communauté d'agglomération, communauté de communes...) qui auront pris ou non la compétence « habitat et stationnement des gens du voyage »

Loi de 2007 : elle reprend et précise les conditions et modalités d'évacuation par la force publique des campements illégaux. S'il n'est pas réalisé, le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage est opposable à ces dispositions de 2007.



Le 5 août, sous l'égide de l'association Solidarité-Rurale, une manifestation de nombreux habitants d'Ars-Laquenexy exigeait du Préfet de la Moselle l'application des textes concernant l'occupation illégale du domaine communal.



Or Metz Métropole est totalement en concordance avec les exigences du SDAGV mosellan tant en ce qui concerne les aires permanentes d'accueil (les communes) que l'AGP, celle du Boulevard de la Défense réalisée par l'Agglomération (fut-elle provisoire mais aux normes : 4 hectares stabilisés, eau et électricité à disposition, gestion des déchets). Cette AGP est restée quasiment déserte tout l'été !!!

Pourtant le recours déposé par le maire de notre commune ne fut pas suivi de l'effet escompté, le préfet refusant (sans oser le dire), l'évacuation par la force publique des caravanes. Les gens du voyage ont tranquillement terminé leur séjour sur nos terrains avant de s'installer pour 2 nouvelles semaines sur le territoire de la commune de Marly avec l'effet redondant que l'on imagine.

La colère est grande dans les communes concernées et la question se pose en toute logique : Pourquoi se mettre en conformité avec le SDAGV si finalement, malgré un recours justifié, la loi n'est pas appliquée ?

Cette singulière attitude préfectorale implique quelques réflexions :

La préfecture ne fait pas la différence entre les collectivités en règle et celles en infraction, comme si Metz Métropole pouvait infléchir la décision des autres EPCI (celles notamment du nord messin) de ne pas se mettre en conformité avec le SDAGV mosellan.

Les gens du voyage bénéficient d'une totale impunité pour leurs délits : occupation illicite du domaine public et branchements illégaux, (l'objectif étant bien sûr de ne rien payer), menaces verbales et physiques, ... Ils sont exigeants et irascibles, n'hésitant pas à s'en prendre aux biens publics ou privés pour contester par exemple une décision de justice (Moirans et autres)

Les sédentaires que nous sommes, ne bénéficient pas de la mansuétude de l'Etat et seront sanctionnés en cas de manquement à la Loi.

Lors du départ des gens du voyage d'Ars-Laquenexy, l'un deux a baissé la vitre de son véhicule et crié à des riverains : « à l'année prochaine » !!! Sûrement pas une boutade !!!

Le conseil municipal a pris la décision de « fortifier » (il faut bien adapter le vocabulaire au problème) ses terrains de sport par la pose d'une rampe métallique et d'un grillage tout le long de l'emprise de ces terrains et d'un portail adapté. Il faudra aussi reprendre en totalité la pelouse, le tout pour environ 80 000 €. Comme si dans le cadre des restrictions des dotations de l'état, nous n'aurions pas eu d'autres priorités. Inconséquence préfectorale oblige !!!

Au-delà de ces événements et de leur suite, on peut aussi s'interroger sur l'idée même de République. Quelle est l'efficacité de nos kilomètres de textes de lois, si des personnes, nombreuses, déterminées, menaçantes, font fi de leurs obligations de citoyens s'octroyant à la sauvage une liberté « bras d'honneur » à l'état, à ses représentants et à la population sédentaire ?

François Dispot
Conseiller municipal

Aire de Grand Passage (AGP)

Les études menées par Metz Métropole ont montré que les terrains fléchés par la Préfecture pour la réalisation d'une AGP, le Bois Boulard à Jury et La Soche à Ars-Laquenexy, ne satisfont pas aux exigences de sécurité et de salubrité.

L'association Solidarité Rurale se trouve ainsi confortée dans ses avis.

Une aire de grand passage provisoire existe Boulevard Solidarité à Metz. Il reste à trouver une réserve foncière qui permettra la réalisation d'une aire définitive.

Solidarité Rurale reste vigilante et réactive, l'organisation de la manifestation du 5 août dernier au rond point Est étant l'indicateur de sa détermination.

Saint Nicolas à Ars-Laquenexy

Cette année encore, Saint NICOLAS est venu nous rendre visite, toujours accompagné de son fidèle acolyte : le père fouettard. Quand l'un émerveillait les enfants, l'autre les effrayait. Mais bien vite, ce sont les friandises offertes par l'évêque de Myre qui ont ragailardi ces chers garnements.

Cet après-midi du 5 décembre a permis à tous, petits et grands, de se retrouver autour des braseros. Ils ont pu profiter d'une boisson (jus de fruits et chocolat pour les enfants, vin chaud et café pour les parents) et de diverses douceurs (pain d'épice, brioches, clémentines, papillotes...).

Tous ont pu apprécier la clémence de la météo et l'ambiance chaleureuse et festive qui a régné le temps d'un après midi.

Devant tant de bonne humeur, il est presque sûr que St Nicolas reviendra l'année prochaine.



Repas des Seniors

Les Seniors de notre village se sont retrouvés le dimanche 17 janvier dernier autour d'un repas mis en œuvre par le chef Alexis BAUDIN.

Après le discours de notre maire et l'intervention de Mme ZIMMERMANN (députée) venue remettre la médaille d'honneur municipale à cinq heureux récipiendaires, les agapes ont pu débuter.



L'ambiance musicale était assurée par la chanteuse Dany et son musicien accompagnateur Alain ; la bonne humeur semblait l'hôte principal de cette journée.

Le service était assuré par les membres du conseil municipal secondés par leurs conjoints(tes). Tout ce petit monde a d'ailleurs offert un petit tour de chant pour la plus grande joie des convives qui ont pu ainsi se rendre compte des talents diversifiés de leurs élus.



Écoles et périscolaire

Nos écoles

École maternelle

45 bis, parc de la Baronne
57530 ARS LAQUENEXY

Tél : 03 87 38 23 44

L'école maternelle accueille 40 élèves répartis en deux classes dont les enseignantes sont Mme Werquin, professeur des écoles maître formateur, et PELLET MANY. Mmes Claude Genreau et Carine Jackievitch les épaulent dans la vie quotidienne de la classe sous la direction de Mme Redolfi De Zan.



École élémentaire

4 bis, rue Principale
57530 ARS-LAQUENEXY

Tél : 03 87 38 19 04

Rentrée 2015 :

4 classes pour 84 élèves.



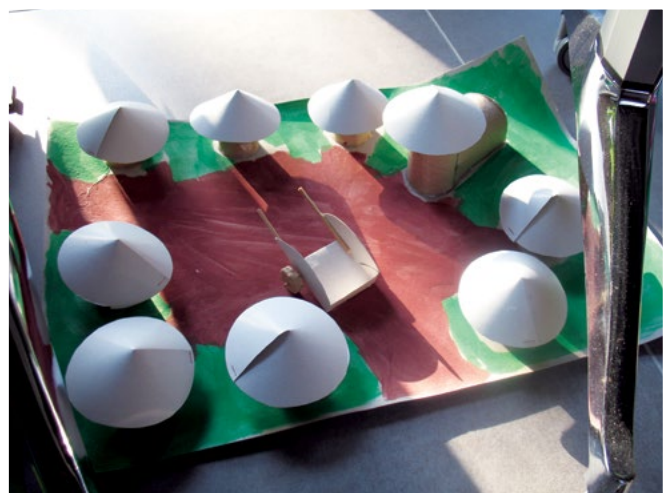
Pour plus d'informations
www.ars-laquenexy.fr

L' accueil périscolaire



Situé au cœur du village et au plus proche des élèves (surtout les plus petits), l'accueil périscolaire, comme son nom l'indique, accueille les enfants du village tous les midis ainsi que les soirs après la classe, également les mercredis et vendredis après-midis. Un centre aéré est également mis en place durant une semaine à chaque période de petites vacances scolaires hormis les vacances de Noël et tout le mois de juillet en période estivale.

Diverses animations (ateliers, sorties) sont proposées. Quelques photos illustrent ces activités réalisées en 2015



Salut l'artiste

Sortons des sentiers battus !

Dom nous avait indiqué un vendredi soir qu'au fond des bois sommeillaient de magnifiques naïades que l'artiste avait laissées sur les murs d'un fortin, du côté de Jury, à la limite de notre territoire. J'ai donc pris mon courage à deux mains en ces périodes d'Halloween et mon appareil photo et vous ai ramené ces quelques images. Je vous laisse apprécier, c'est vraiment un travail remarquable !

Merci à Dom pour le tuyau et chapeau l'artiste.



LE RELAIS



Quelques chiffres :

- en 2015 ce sont plus de 207 tonnes de textiles qui ont été collectés sur le territoire de Metz Métropole (168 tonnes en 2014)
 - 2,6 tonnes de textiles ont été collectés en 2014 à Ars-Laquenexy, soit une estimation d'environ 3 tonnes pour 2015 (2,6 tonnes à octobre 2015)
- ce qui représente une collecte de 3,1 kg par habitant et par an (à noter que le potentiel de collecte de tri d'union s'élève à 6kg par habitant et par an), nous pouvons encore nous améliorer.

Plus d'infos sur : www.tridunion.fr

ARS-LAQUENEXY : UN VILLAGE QUI VOTE

L'année 2015 a été riche en scrutins. Alors même que la participation reste un sujet préoccupant au plan national, le village continue de se distinguer avec une mobilisation toujours importante de ses habitants.

Élections départementales 22 et 29 mars 2015

1 ^{er} tour			2 ^e tour		
Ars-Laquenexy	France		Ars-Laquenexy	France	
55,69%	50,17%	+5,52%	55,25%	49,98%	+5,27%

Élections régionales 6 et 13 décembre 2015

1 ^{er} tour			2 ^e tour		
Ars-Laquenexy	France		Ars-Laquenexy	France	
58,13%	49,91%	8,22%	71,60%	58,53%	+13,07%

Consultation gare de Vandières 1er février 2015

Lorraine	Moselle	Ars-Laquenexy
9,88%	9,07%	18,24%

Au-delà du scrutin, cela reste toujours un moment privilégié de rencontre et d'échange entre l'équipe municipale et ses administrés. L'année 2016 devrait être beaucoup plus calme en terme d'élections avant les échéances majeures de 2017 que seront l'élection Présidentielle et les Législatives, qui mobilisent toujours fortement au sein du village.



Le Mettis



Le Mettis, le transport en commun venu d'Amérique

Une délégation de Birmingham est venue expressément d'Angleterre, pour tester le Mettis. Moins coûteux que les tramway, adaptés aux petites rues, les « bus à haute qualité de service » séduisent de plus en plus de villes en Europe et ailleurs. Le concept a pourtant vu le jour en Amérique.

Voilà déjà 2 ans que le Mettis est en service à Metz. 37 stations, 17,8 kilomètres de réseau, à mi-chemin entre le bus et le tramway... Le système, qui fait la fierté de Metz Métropole, est né... à Curitiba, au Brésil. En 1974, la ville brésilienne inaugure le « Rede Integrada de Transporte ». Le concept fait très vite des émules, d'abord dans le pays puis au-delà. Trente ans plus tard, 186 villes dans le monde ont adopté ces « bus à haute qualité de service » (BHNS) ou « Bus Rapid Transit » (BRT) en anglais.

On estime qu'environ 31,7 millions de personnes en utilisent chaque jour. La palme reste à l'Amérique latine avec plus de 19 millions d'utilisateurs par jour.

Une solution moins coûteuse que le tramway

En France, les BHNS sont arrivés assez tôt. Evry, en Île-de-France, a été la ville pionnière dans les années 70. Rouen, Nantes et Lorient ont pris sa suite. Aujourd'hui, et surtout depuis les baisses de subventions de l'Etat aux collectivités locales, de nombreuses villes de plus de 200 000 habitants l'envisagent ou l'ont déjà adopté pour au moins une partie de leur réseau de transport.

Il faut dire que sans rail à installer et sans tunnel à creuser, le BHNS est un compromis séduisant et moins coûteux entre le bus et le tramway.

Mais sur quels critères un bus peut-il se prévaloir « à haute qualité de service » ? De nombreuses configurations existent selon les villes. Mais elles ont quelques caractéristiques en commun :

- Une forte fréquence de passage et une amplitude horaire élevée (circulation en semaine, en soirée, le week-end...)
- Un parcours dédié : le bus a sa propre voie de circulation et est prioritaire
- Un plancher bas ou des stations à niveau pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite
- Des tickets de transport en vente au niveau des stations

32 000 voyageurs par jour dans le Mettis

Un an et demi après son inauguration, en octobre 2013, le Mettis affiche un bilan plutôt positif. Sur 76 000 voyageurs par jour sur le réseau, près de la moitié, 32 000, sont des utilisateurs du Mettis.

C'est même le réseau de transports messin dans sa globalité qui semble profiter des retombées du BHNS. Alors que la fréquentation était en déclin depuis 2006, pour arriver à 14,4 millions de voyages en 2013, elle est cette année remontée à 16,2 millions de voyages.

Le principal reproche fait au projet messin tient à son coût. Rues étroites, sites classés... Le chantier a nécessité d'importants aménagements et revient finalement à 230 millions d'euros.

Mais par rapport à d'autres villes, Metz métropole se démarque avec un objet design, avec moteur hybride, des lignes épurées, et habillé de couleurs pimpantes – cyan, mirabelle, prune, anis – . De quoi donner à la ville une identité visuelle plus moderne, dans la lignée du Centre Pompidou-Metz.

Ci-dessous les nouveaux horaires depuis septembre 2015 :

112 PLAN DE LIGNE ET CORRESPONDANCES



112 → Grandes Écoles

DU LUNDI AU VENDREDI

Laquenexy	Aubigny	Ars-Laquenexy	Cuvion	Grandes Écoles
5h15	5h21	5h22	5h26	5h29
6h02	6h08	6h09	6h13	6h16
6h24	6h30	6h31	6h36	6h39
6h43	6h50	6h51	6h56	6h59
7h03	7h10	7h11	7h16	7h19
7h20 ^a	7h27 ^a	7h28 ^a	-	-
7h23	7h30	7h31	7h36	7h39
7h43	7h50	7h51	7h56	7h59
8h03	8h10	8h11	8h16	8h19
8h24	8h31	8h32	8h36	8h39
9h05	9h11	9h12	9h16	9h19
9h45	9h51	9h52	9h56	9h59
10h25	10h31	10h32	10h36	10h39
11h05	11h11	11h12	11h16	11h19
11h45	11h51	11h52	11h56	11h59
12h24	12h30	12h31	12h35	12h38
13h04	13h10	13h11	13h15	13h18
13h44	13h50	13h51	13h55	13h58
14h24	14h30	14h31	14h35	14h38
15h04	15h10	15h11	15h15	15h18
15h43	15h49	15h50	15h54	15h57
16h23	16h29	16h30	16h34	16h37
16h43	16h49	16h50	16h54	16h57
17h03	17h09	17h10	17h14	17h17
17h23	17h29	17h30	17h34	17h37
17h43	17h49	17h50	17h54	17h57
18h03	18h09	18h10	18h14	18h17
18h23	18h29	18h30	18h34	18h37
19h03	19h09	19h10	19h14	19h17
19h50	19h56	19h57	20h01	20h04
20h24	20h30	20h31	20h35	20h38

Services disponibles uniquement sur réservation
 Services assurés systématiquement
^a circule uniquement du lundi au vendredi en période scolaire - service 207, dessert le collège P. Valéry et Institution de la Salle

112 → Grandes Écoles

SAMEDI

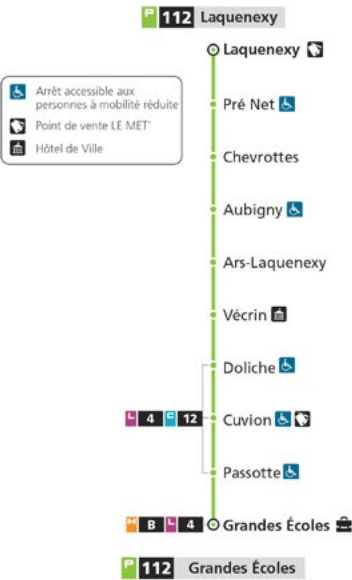
Laquenexy	Aubigny	Ars-Laquenexy	Cuvion	Grandes Écoles
5h28	5h34	5h35	5h39	5h42
5h59	6h05	6h06	6h10	6h13
6h28	6h34	6h35	6h39	6h42
7h13	7h19	7h20	7h24	7h27
7h53	7h59	8h00	8h04	8h07
8h33	8h39	8h40	8h44	8h47
9h21	9h27	9h28	9h32	9h35
9h52	9h58	9h59	10h03	10h06
10h36	10h42	10h43	10h47	10h50
11h21	11h27	11h28	11h32	11h35
11h52	11h58	11h59	12h03	12h06
12h36	12h42	12h43	12h47	12h50
13h11	13h17	13h18	13h22	13h25
13h58	14h04	14h05	14h09	14h12
14h34	14h40	14h41	14h45	14h48
15h16	15h22	15h23	15h27	15h30
15h58	16h04	16h05	16h09	16h12
16h40	16h46	16h47	16h51	16h54
17h22	17h28	17h29	17h33	17h36
18h04	18h10	18h11	18h15	18h18
18h46	18h52	18h53	18h57	19h00
19h22	19h28	19h29	19h33	19h36
19h52	19h58	19h59	20h03	20h06
20h23	20h29	20h30	20h34	20h37

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

Laquenexy	Aubigny	Ars-Laquenexy	Cuvion	Grandes Écoles
8h04	8h10	8h11	8h15	8h18
9h34	9h40	9h41	9h45	9h48
11h04	11h10	11h11	11h15	11h18
12h34	12h40	12h41	12h45	12h48
14h04	14h10	14h11	14h15	14h18
15h34	15h40	15h41	15h45	15h48
17h04	17h10	17h11	17h15	17h18
18h34	18h40	18h41	18h45	18h48

Services disponibles uniquement sur réservation
 Services assurés systématiquement

112 PLAN DE LIGNE ET CORRESPONDANCES



112 → Grandes Écoles

DU LUNDI AU VENDREDI

Laquenexy	Aubigny	Ars-Laquenexy	Cuvion	Grandes Écoles
5h15	5h21	5h22	5h26	5h29
6h02	6h08	6h09	6h13	6h16
6h24	6h30	6h31	6h36	6h39
6h43	6h50	6h51	6h56	6h59
7h03	7h10	7h11	7h16	7h19
7h20 ^a	7h27 ^a	7h28 ^a	-	-
7h23	7h30	7h31	7h36	7h39
7h43	7h50	7h51	7h56	7h59
8h03	8h10	8h11	8h16	8h19
8h24	8h31	8h32	8h36	8h39
9h05	9h11	9h12	9h16	9h19
9h45	9h51	9h52	9h56	9h59
10h25	10h31	10h32	10h36	10h39
11h05	11h11	11h12	11h16	11h19
11h45	11h51	11h52	11h56	11h59
12h24	12h30	12h31	12h35	12h38
13h04	13h10	13h11	13h15	13h18
13h44	13h50	13h51	13h55	13h58
14h24	14h30	14h31	14h35	14h38
15h04	15h10	15h11	15h15	15h18
15h43	15h49	15h50	15h54	15h57
16h23	16h29	16h30	16h34	16h37
16h43	16h49	16h50	16h54	16h57
17h03	17h09	17h10	17h14	17h17
17h23	17h29	17h30	17h34	17h37
17h43	17h49	17h50	17h54	17h57
18h03	18h09	18h10	18h14	18h17
18h23	18h29	18h30	18h34	18h37
19h03	19h09	19h10	19h14	19h17
19h50	19h56	19h57	20h01	20h04
20h24	20h30	20h31	20h35	20h38

Services disponibles uniquement sur réservation
 Services assurés systématiquement
^a circule uniquement du lundi au vendredi en période scolaire - service 207, dessert le collège P. Valéry et Institution de la Salle

112 → Grandes Écoles

SAMEDI

Laquenexy	Aubigny	Ars-Laquenexy	Cuvion	Grandes Écoles
5h28	5h34	5h35	5h39	5h42
5h59	6h05	6h06	6h10	6h13
6h28	6h34	6h35	6h39	6h42
7h13	7h19	7h20	7h24	7h27
7h53	7h59	8h00	8h04	8h07
8h33	8h39	8h40	8h44	8h47
9h21	9h27	9h28	9h32	9h35
9h52	9h58	9h59	10h03	10h06
10h36	10h42	10h43	10h47	10h50
11h21	11h27	11h28	11h32	11h35
11h52	11h58	11h59	12h03	12h06
12h36	12h42	12h43	12h47	12h50
13h11	13h17	13h18	13h22	13h25
13h58	14h04	14h05	14h09	14h12
14h34	14h40	14h41	14h45	14h48
15h16	15h22	15h23	15h27	15h30
15h58	16h04	16h05	16h09	16h12
16h40	16h46	16h47	16h51	16h54
17h22	17h28	17h29	17h33	17h36
18h04	18h10	18h11	18h15	18h18
18h46	18h52	18h53	18h57	19h00
19h22	19h28	19h29	19h33	19h36
19h52	19h58	19h59	20h03	20h06
20h23	20h29	20h30	20h34	20h37

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

Laquenexy	Aubigny	Ars-Laquenexy	Cuvion	Grandes Écoles
8h04	8h10	8h11	8h15	8h18
9h34	9h40	9h41	9h45	9h48
11h04	11h10	11h11	11h15	11h18
12h34	12h40	12h41	12h45	12h48
14h04	14h10	14h11	14h15	14h18
15h34	15h40	15h41	15h45	15h48
17h04	17h10	17h11	17h15	17h18
18h34	18h40	18h41	18h45	18h48

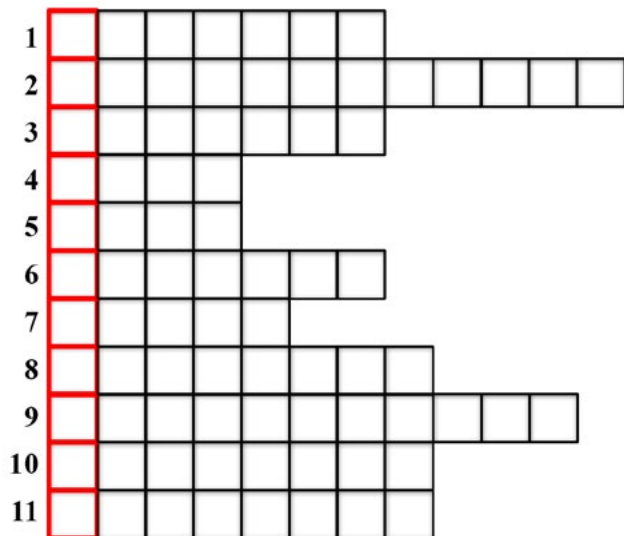
Services disponibles uniquement sur réservation
 Services assurés systématiquement





Découvrez le chanteur

(Solution du jeu à la page 21)



- 1- Il débute le 1^{er} jour de l'an
- 2- Fête annuelle
- 3- Légume
- 4- On s'y promène près des bateaux
- 5- Américains disparus
- 6- On y danse avec les castagnettes
- 7- Roche
- 8- Petit tonneau
- 9- Plat méditerranéen
- 10- Econome et prévoyant est cet animal
- 11- Petite lampe

En prenant la 1^{ère} lettre de chaque mot trouvé, vous aurez le nom d'un chanteur célèbre.

Joliment bien dit :

L'emploi du pronom indéfini...

Il était une fois quatre individus qu'on appelait :

Tout le monde – **Quelqu'un** – **Chacun** – et **Personne**.

Il y avait un important travail à faire,

Et on a demandé à **Tout le monde** de le faire.

Chacun pouvait l'avoir fait, mais en réalité **Personne** ne le fit.

Quelqu'un se fâcha car c'était le travail de **Tout le monde** !

Tout le monde pensa que **Chacun** pouvait le faire

Et **Personne** ne doutait que **Quelqu'un** le ferait

En fin de compte, **Tout le monde** fit des reproches à **Chacun**

Parce que **Personne** n'avait fait ce que **Quelqu'un** aurait pu faire.

Moralité :

Sans vouloir le reprocher à **Tout le monde**,

Il serait bon que **Chacun**

Fasse ce qu'il doit sans nourrir l'espoir

Que **Quelqu'un** le fera à sa place

Car l'expérience montre que

Là où on attend **Quelqu'un**

Généralement on ne trouve **Personne**.



CONCLUSION :

Je vais le transférer à **Tout le monde** afin que **Chacun**
Puisse l'envoyer à **Quelqu'un** sans oublier **Personne...**

Pour un apéritif festif

CRABE COCO ET CONCOMBRE

Pour 4 verrines

200 g de crabe effiloché

Mélangé avec le jus d'un citron vert, une échalote pelée et émincée et 10 cl de lait de coco.

Salez et poivrez.

Mixez ½ concombre avec une cuillère à soupe de ciboulette, du sel et 4 cuillères à soupe d'huile d'olive.

Répartissez le tout dans 4 verrines.

(On peut remplacer le crabe par de la daurade, des saints jacques ou du bar).



MOUILLETES AU SAUMON FUMÉ (pour 20 pièces)

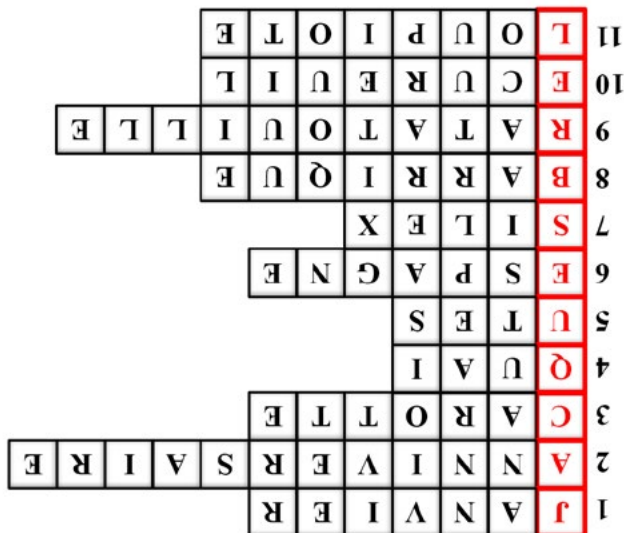
Mixez 150 g de fromage frais avec 100 g de saumon fumé, 15 cl de crème, le jus d'un ½ citron, 1 brin d'aneth et du poivre.

Réserved au frais 1 h.

Tranchez un petit pain d'épice. Montez les sandwiches sur 2 niveaux en tartinant les tranches de crème de saumon.

Découpez-les en mouillettes.

On peut les servir avec un œuf cocotte.



Solution du jeu



